

# Aide familial

RÉF | 1453

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

L'aide familial apporte une aide indispensable aux familles et aux personnes âgées, malades ou handicapées. Il les accompagne dans les tâches diverses de la vie quotidienne à leur domicile. Il seconde le personnel soignant pour personnes âgées. Par sa présence à domicile l'aide familial permet de retarder ou d'éviter tout placement en home ou en hôpital et sauvegarde ainsi l'autonomie des personnes. Par sa présence en institution, il ou elle suscite une relation plus ouverte et familiale.

L'aide familial est amené à travailler dans des services d'aide à domicile, les maisons de repos, les maisons de repos et de soins ou les Centres de Jour.

### Programme

#### - Les cours:

Pratique ménagère: 110 heures

Promotion à la santé, hygiène, premiers soins: 100 heures

Psychologie - gérontologie - communication: 100 heures

Déontologie: 50 heures

Droit familial - institutions et législation sociale: 50 heures

Cours à option: 90 heures

#### - Les stages: ( 652 heures )

Stage préparatoire: 32 heures

Stage d'observation en institution: 220 heures

Stage à domicile: 350 heures

Réunions d'accompagnement: 50 heures

Pendant cette période de stage, des rencontres sont prévues et organisées par le centre de formation.

Pendant cette période stage, les horaires tiennent compte éventuellement des exigences des lieux de stages.

#### - Les examens:

Il y a une épreuve de capacité à l'issue de la formation théorique et une évaluation pendant et à la fin des stages.

Après l'obtention de l'attestation de capacité d'aide familial, les candidats ont la possibilité de passer l'épreuve intégrée organisée par l'enseignement de promotion sociale pour

l'obtention du certificat de qualification. Le certificat de qualification permet par la suite de suivre éventuellement un complément de formation en vue d'obtenir un CESS, d'accéder au certificat d'aide-soignant ou au brevet d'infirmier.

### Certification(s) visée(s)

Attestation de participation mentionnant le contenu de la formation suivie.

### Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

## ORGANISATION

### Durée

11 mois (stages inclus)

### Horaire

en journée de 8h30 à 16h30 temps plein  
Durant la période de stages : horaires correspondant aux exigences des lieux de stage.

### Début

septembre 2024 2 fois par an : février et septembre

### Coût

Gratuit

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.  
**Ne pas avoir** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Etre inscrit chez Actiris,
  - Habiter la Région de Bruxelles-Capitale,
  - Fournir un extrait de casier judiciaire vierge,
  - Fournir un certificat médical attestant de l'aptitude à exercer le métier d'aide familial.
- 
- Compréhension et utilisation du français oral et écrit,

**Connaître**

- Entretien de motivation.

**Remarques**

## EN PRATIQUE

**Pour s'informer et postuler**

Téléphonez au 02.227.54.88 ou au 0499/71.19.27 ou envoyez vos coordonnées par e-mail (info@ceforbxl.be) pour participer à l'une des journées d'information et de tests. Pour la session de septembre, contactez le centre dès début février. Pour la session de février, contactez le centre dès début septembre.

**Pour s'informer uniquement**

Téléphonez au 02/ 227 54 88 entre 9h et 16h (du lundi au vendredi)

**Organisme****CEFOR - département formation du Centre familial de Bruxelles**

Rue des Palais 32

1030 Schaerbeek

Tél: 02 227 54 88

<https://www.centrefamilial.be/centre-de-formation-cefor>